



Saint-Avold, le 11 septembre 2023

Le Président de la Communauté
d'Agglomération Saint-Avold Synergie
Maire de la Commune de Valmont
à
Madame la Préfète de la Région Grand-Est
Préfecture de la Région Grand-Est
5 Place de la République
67073 Strasbourg

Service Urbanisme

Affaire suivie par M. MOY Benoit

Objet : Avis sur le Projet de Schéma Régional des Carrières.

Madame la Préfète,

Pour faire suite à votre courrier en date du 11 juillet 2023, qui nous demandait notre avis sur le Schéma Régional des Carrières.

Après examen des documents mis à notre disposition, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie n'a pas de remarque particulière à formuler.

Veillez agréer Madame la Préfète, mes salutations distinguées.

Le Président

S. COSCARELLA